

Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2021

BAC 2021 : Blanquer choisit sa réforme plutôt que la réussite des élèves !

La scolarité des jeunes qui passeront la session 2021 du baccalauréat a été perturbée, voire largement empêchée depuis la rentrée de septembre 2020. La crise sanitaire a surgi dans un contexte de conflit entre les personnels des lycées et Blanquer qui s'entête à imposer sa réforme du baccalauréat. L'accès à l'éducation des jeunes générations, lycéennes et étudiantes, est compromis par l'incapacité du ministère à maintenir le service public d'éducation dans des conditions acceptables. Pourtant les décisions prises aujourd'hui sont cruciales pour ces générations sacrifiées. SUD éducation fait le constat que le ministre Blanquer refuse de prendre des mesures pour favoriser la réussite des élèves au baccalauréat.

Le ministère s'apprête à publier les propositions de décrets concernant les modalités d'évaluation du baccalauréat.

Il prévoit une prise en compte des notes de la première session des évaluations communes E3C1. Dans de nombreux établissements, ces épreuves n'ont pas eu lieu ou ont été perturbées par des mouvements de grève. Dans ces lycées, l'administration a ordonné aux personnels de faire passer aux élèves de terminale ces épreuves qui portent sur le programme de la classe de première. Ces épreuves, organisées dans la précipitation, ajoutent une difficulté supplémentaire pour les élèves de terminale.

Ensuite, le ministère refuse de supprimer l'épreuve du grand Oral. Les personnels font le constat qu'ils et elles ne pourront pas préparer correctement les élèves de terminale à cette nouvelle épreuve. Pour SUD éducation, la crise sanitaire ne permet pas ni aux élèves ni aux personnels d'appréhender sereinement cette nouvelle épreuve.

Face à la pression des organisations syndicales, le ministre Blanquer a choisi d'annuler les épreuves de spécialité prévues en mars et de les remplacer par les notes acquises au titre du contrôle continu. Or il aurait été tout à fait possible de les reporter au mois de juin puisque le grand Oral est maintenu.

À nouveau, le ministre privilégie l'application de sa réforme plutôt que l'adaptation, en faveur de la réussite des élèves, des modalités d'évaluation du baccalauréat aux contraintes sanitaires.

La situation des élèves des lycées est plus que préoccupante : l'organisation des dédoublements, pourtant nécessaires pour lutter contre l'épidémie, a été laissée à la compétence des hiérarchies locales. Cela crée des situations très hétérogènes selon les lycées et même selon les disciplines d'un même lycée. Dans certains lycées, ce sont les enseignant-e-s eux et elles-mêmes

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



qui prennent la décision de dédoubler ou non leur enseignement. En refusant d'organiser les dédoublements, l'administration fait d'une part peser une responsabilité inacceptable sur les personnels, contraint-e-s de choisir entre la réussite des élèves et la protection de leur santé, et d'autre part aggrave les inégalités scolaires.

Pour la réussite des élèves et les conditions de travail des personnels, SUD éducation revendique :

— dans l'immédiat, la suppression des EC, et de l'épreuve du grand oral ainsi que le retour à des épreuves nationales et anonymes ;

— la suppression des réformes du lycée et du bac qui, à l'épreuve de la réalité, n'en finissent pas de montrer l'étendue de leurs défaillances.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🖱 www.sudeducation.org

